

Conseil du 11^e arrondissement de Paris Séance du lundi 1^{er} mars 2021

Vœu relatif à la précarisation et à l'isolement des jeunes

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que 20% des jeunes de 18 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté, que 38 % travaillent dans le cadre d'un contrat précaire ou sans contrat, et que plus de 30% sont dans l'obligation d'avoir un mini-job en parallèle de leurs études ;

Considérant que le mal logement est prégnant chez les jeunes, 15% d'entre eux vivant dans moins de 15 m², et qu'il s'accompagne de conditions numériques souvent dégradées, 43% des jeunes non diplômés n'ayant pas accès à internet ;

Considérant que les confinements successifs et la crise sanitaire amplifient considérablement cette précarité : 10% des 15-24 ans ont perdu leur emploi, 1 jeune sur 6 a arrêté ses études, 50 000 étudiantes et étudiants sont restés en logements étudiants pendant le confinement et 42% des jeunes ont renoncé à des soins par manque de moyen ;

Considérant que l'anxiété se fait de plus en plus forte : selon l'IPSOS, 73% des étudiantes et des étudiants ont été affectés sur le plan psychologique et 23% d'entre eux ont eu des pensées suicidaires ;

Considérant que cette jeunesse représente plus d'un quart de la population du onzième : les 11-29 ans sont plus de 42 000, avec 65% des 16-25 ans et 40% des 20-24 ans qui vivent seuls et 13% qui vivent dans une famille monoparentale¹ ;

Considérant que le gouvernement a réduit par deux fois le montant des APL quand la région Ile-de-France a augmenté par deux fois le prix du Pass Navigo ; que la majorité gouvernementale et la droite ont également refusé les différentes propositions de loi qui prévoyaient l'instauration d'un revenu de base, d'une dotation universelle dès 18 ans ou encore d'étendre le RSA aux jeunes de moins de 25 ans ; alors même que 2 français sur 3 y sont favorables;

Considérant que, par conséquent, la Ville de Paris, en lien avec les acteurs locaux et la Mairie du 11^e arrondissement, œuvre pour qu'aucune et aucun ne soit laissé de côté : des distributions de produits alimentaires, des cellules d'écoutes psychologiques, des espaces de coworking et divers ateliers sont organisés par les associations, les structures Jeunesse et les centres sociaux afin de lutter contre la précarité et l'isolement des jeunes, des actions de dépistage sont également réalisées à destination des étudiants résidant en CROUS au sein de la cellule Covid du 11^e arrondissement ;

¹ source : contrat Jeunesse du 11^{ème} arrondissement - 2016

Sur proposition des élu.e.s du groupe Paris en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Écologiste du 11^e et du groupe Communiste et citoyen :

EMET LE VŒU :

- Que la Ville de Paris continue d'alerter le gouvernement sur la nécessité d'étendre le RSA pour les jeunes de moins de 25 ans ;
- Que la Ville de Paris demande l'augmentation immédiate des bourses et des APL ;
- Que la Ville de Paris demande au gouvernement le gel du paiement des loyers en résidences universitaires durant toute la crise sanitaire ;
- Que la Ville de Paris demande au gouvernement de consulter davantage les établissements d'enseignement supérieur pour permettre et organiser la reprise des cours en présentiel dans le strict respect des préconisations sanitaires et pour mettre en place un plan d'enseignement et d'évaluation à distance ;
- Que la Ville de Paris interpelle le gouvernement sur la nécessité de renforcer le soutien aux associations qui visent à accompagner les jeunes et à lutter contre la précarité et l'isolement ;
- Que la Ville de Paris demande au gouvernement d'accélérer sa stratégie de test et de vaccination afin que les jeunes ne soient pas pénalisés.

Résultat des votes :

- Pour : Les élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Écologiste du 11^e et du groupe Communiste et Citoyen
- Contre : Les élu.e.s du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes) et M. Guillaume POITOUX

Le vœu est adopté à la majorité.